



**Le Président Ndayishimiye reçoit l'Ambassadeur Mohamed Abou Bakr, Envoyé spécial du Président égyptien**

Dans cette Edition:

page



Le Président Ndayishimiye reçoit l'Ambassadeur Mohamed Abou Bakr, Envoyé spécial du Président égyptien

1

Le Président Ndayishimiye s'est entretenu avec les diplomates accrédités à Bujumbura

2

Prestation de serment de trois nouveaux membres du Gouvernement

2

En province Bujumbura, le Chef de l'Etat du Burundi exhorte les responsables des services déconcentrés et décentralisés des Ministères à s'approprier la Vision 2040-2060

3

Gitega: Le Président Evariste Ndayishimiye mobilise les administratifs et les Chefs des Services décentralisés et déconcentrés pour la mise en œuvre de la Vision 2040-2060

3

Célébration de la fête internationale du travail et des travailleurs en province Burunga

4

Le Burundi évalue à mi-parcours l'harmonisation de ses lois avec la Communauté Est Africaine

5

Présentation du rapport définitif d'audit de la gestion des projets PATAREB, PADCAE-B et AEPF-B

6

**L**e Président de la République du Burundi et Président en exercice de l'Union Africaine, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a reçu en audience, le mardi 28 avril 2026, au Palais Ntare Rushatsi, l'Ambassadeur Mohamed Abou Bakr, Vice-Ministre Egyptien des Affaires Etrangères Chargé des Affaires Africaines qui était venu comme l'Envoyé spécial et porteur d'un message de Son Excellence Abdel Fattah Al-Sissi, Président de la République arabe d'Egypte

Les échanges entre les deux Hautes personnalités portaient notamment sur l'invitation adressée au Chef de l'Etat du Burundi à prendre part au Sommet de coordination de mi-année de l'Union Africaine, prévu en juin 2026 au Caire, ainsi qu'au forum des affaires organisé en marge de cette rencontre et à l'inauguration du nouveau campus de l'Université Senghor.

Les discussions ont également permis de saluer l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre le Burundi et l'Égypte. Les deux parties ont

réaffirmé leur volonté commune de les consolider davantage et de les hisser à un niveau plus élevé, au

bénéfice de leurs peuples respectifs. **(Présidence)**

## Le Président Ndayishimiye s'est entretenu avec les diplomates accrédités à Bujumbura



**L**e Président de la République du Burundi et Président en exercice de l'Union Africaine, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, s'est entretenu le mardi 28 avril 2026, au Palais Ntare Rushatsi avec le groupe des diplomates africains accrédités à Bujumbura.

Leurs échanges portaient sur deux axes majeurs entre autres : les félicitations adressées au Chef de l'Etat burundais pour sa prise de fonction à la tête de l'Union Africaine, ainsi que les préparatifs de la célébration de la Journée de l'Afrique 2026, prévue au Burundi les 24 et 25 mai prochain.

Dans son allocution introductive, le Président Ndayishimiye a salué la mobilisation des Représentants diplomatiques, soulignant l'importance de cette première

prise de contact avec les États membres. Ceux qui ont pris part à cette rencontre des diplomates représentaient notamment l'Ouganda, le Rwanda, la Tanzanie, la Libye, l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc, le Nigeria, le Kenya et l'Algérie, ainsi que des représentants de l'Union Africaine et de la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale.

Les participants ont unanimement réaffirmé leur soutien au leadership du Président Ndayishimiye et à l'action qu'il entend mener durant son mandat à la tête de l'Union Africaine. Ils ont également salué sa désignation comme candidat à l'élection présidentielle par le parti CNDD-FDD, témoignant ainsi de leur confiance en sa vision politique.

Au cours des échanges, le Chef de l'État burundais a présenté une analyse approfondie de la situation sécuritaire et politique dans la région du Sahel et dans d'autres parties du continent africain. Son exposé, salué par les diplomates, a mis en lumière sa volonté de promouvoir une Afrique pacifique, solidaire et résolument tournée vers le développement économique.

Cette rencontre marque ainsi une étape importante dans le renforcement de la concertation diplomatique et de la coopération africaine, dans un contexte où les défis communs exigent des réponses collectives et coordonnées. **(Présidence)**

## Prestation de serment de trois nouveaux membres du Gouvernement



**T**rois nouveaux membres du Gouvernement nommés par décret No 100/060 du 28 avril 2026, portant nomination de certains membres du Gouvernement, ont prêté serment, le mercredi, 29 avril 2026, conformément à l'article 138 de la Constitu-

tion de la République du Burundi.

Les membres du Bureau du Sénat, en compagnie des Sénateurs, ont pris part à ces cérémonies, qui ont eu lieu



à l'hémicycle de Kigobe, devant le Président de la République, Son Excellence Evariste Ndayishimiye et le Parlement.

Il s'agit du Ministre des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Équipement, Ir Egide

Nijimbere; du Ministre de la Santé Publique, Dr Fidèle Nkezabahizi, et du Ministre de la Communication et des Médias Ambassadeur Evelyne Butoyi. Plusieurs personnalités de marque avaient pris part à ces cérémonies. **(Sénat)**

## En province Bujumbura, le Chef de l'Etat du Burundi exhorte les responsables des services déconcentrés et décentralisés des Ministères à s'approprier la Vision 2040-2060



**L**e mercredi 29 avril 2026, au Chef-lieu de la province de Bujumbura, le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a réuni les responsables des services déconcentrés et décentralisés des Ministères œuvrant dans cette province. Il les a exhortés à s'approprier les cinq piliers et les vingt-deux objectifs de la vision nationale d'un Burundi « pays émergent en 2040 et développé en 2060 ».

Au cours de cette réunion, organisée dans le souci de présenter une nouvelle approche dans la gestion du pays afin de renforcer la bonne gouvernance, et alors que le Burundi est engagé dans une nouvelle réforme administrative pour le bien-être de la population, le Numéro Un burundais a appelé les autorités provinciales et communales à faire preuve de plus de rigueur et de transparence afin d'obtenir davantage de résultats dans

la gestion de la chose publique. Il a rappelé que, dans l'objectif de faire avancer le développement du pays, l'Etat doit s'appuyer sur ces services qui rapprochent l'administration du citoyen.

Lors de cette rencontre, le Président Ndayishimiye a insisté sur les secteurs liés au bien-être de la population, avec un accent particulier sur la performance et la responsabilité de chacun. Chaque responsable sera désormais évalué sur base de ses réalisations concrètes.

Concernant le budget de l'Etat, le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a également averti les ministres incapables de justifier l'utilisation des fonds publics qu'ils ne bénéficieront plus de budget. Dans ce même contexte, il a insisté sur la lutte contre la corruption, établissant un lien direct entre le détournement des ressources publiques et les conséquences dramatiques sur la vie des citoyens, notamment en matière de santé et d'infrastructures.

Le Président Ndayishimiye a comparé le vol et la corruption à un crime ou à un meurtre. Il a appelé à éviter ces actes et à travailler d'arrache-pied pour permettre au pays de se développer.

Avant de clôturer son propos liminaire, le Chef de l'Etat, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a annoncé un programme de décentralisation effective des services dans toutes les provinces, afin de rapprocher davantage l'administration des citoyens et de freiner l'exode vers les centres urbains, souvent marqué par le chômage. **(Présidence)**

## Gitega: Le Président Evariste Ndayishimiye mobilise les administratifs et les Chefs des Services décentralisés et déconcentrés pour la mise en œuvre de la Vision 2040-2060

**L**e Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a tenu le jeudi 30 avril 2026, dans les enceintes de l'Université Polytechnique de Gitega, une réunion à l'intention des administratifs provinciaux et communaux de la province de Gitega, ainsi que des responsables des services déconcentrés et décentralisés des ministères œuvrant dans cette province pour la mise en œuvre de

la Vision du Burundi, pays émergent à l'horizon 2040 et développé en 2060.

Le Chef de l'Etat a rappelé aux participants que leur mission fondamentale consiste à traduire cette vision en actions concrètes, à travers l'exécution rigoureuse de projets alignés sur les indicateurs stratégiques définis. Etant donné que la ligne directrice du développement



national repose sur une approche centrée sur la population, à la fois comme socle et finalité de toute politique publique, c'est dans cette perspective qu'il a insisté sur la nouvelle dynamique de réforme administrative engagée par le Gouvernement, visant à garantir un bien-être réel et durable à tous les citoyens.

Au cours de la rencontre tenue la veille avec les responsables de la province de Bujumbura, le Chef de l'Etat a exhorté les Cadres présents à faire preuve de rigueur, de détermination et de transparence dans la planification et l'exécution des projets. Il a particulièrement insisté sur la nécessité d'aligner toutes les initiatives sur les indicateurs structurés autour des piliers clés de la Vision nationale, lesquels permettent d'éva-

luer de manière concrète les progrès économiques, sociaux et institutionnels réalisés.

Dans son intervention, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a également rappelé le rôle central des administratifs en tant que véritables serviteurs de la population. Il a mis l'accent sur l'obligation de performance et de redevabilité, précisant que chacun sera désormais évalué sur la base de résultats tangibles en lien avec la mise en œuvre de la Vision nationale. Par ailleurs, le Président a appelé à une gestion efficiente des ressources publiques, exhortant les responsables à veiller à l'absorption effective des budgets alloués, afin d'éviter toute perte liée à la non-exécution des activités planifiées.

Le Chef de l'Etat a enfin réitéré l'impératif de lutter sans relâche contre les antivaleurs, notamment la corruption, les fraudes, l'exploitation illicite des ressources naturelles ainsi que la prolifération des boissons fortement alcoolisées. Il a également insisté sur la responsabilité des administratifs dans la promotion d'une population en bonne santé, condition essentielle au développement durable du pays.

A travers cette rencontre, Son Excellence Evariste Ndayishimiye réaffirme sa volonté de faire de chaque responsable administratif un acteur clé dans la transformation structurelle du Burundi, en vue d'atteindre les objectifs ambitieux fixés pour 2040 et 2060. **(Présidence)**

## Célébration de la fête internationale du travail et des travailleurs en province Burunga



**L**e Président du Sénat, Très Honorable Gervais Ndirakobuca, en compagnie du 2<sup>ème</sup> Vice-Président de cette Institution, Honorable Clotilde Kampimbare, certains parlementaires et fonctionnaires de cette Chambre Haute du Parlement, a rehaussé de sa présence les cérémonies marquant la célébration de la fête internationale du travail et des travailleurs, en commune Makamba de la province Burunga,

vendredi, le 1<sup>er</sup> mai 2026.

Le Président du Sénat a interpellé les employeurs à renforcer la culture de dialogue avec le personnel sous leurs ordres pour l'intérêt de service. Ainsi, il a félicité les organisations syndicales et le Comité National de Dialogue Social (CNDS) pour le rôle qu'ils jouent dans ce sens.

Très Honorable Ndirakobuca a invité les employés à redoubler d'efforts en accomplissant leurs tâches quotidiennes en vue d'accroître la production et, par conséquent, faire face à la cherté de la vie. Il a rappelé que le Gouvernement a mis en place la politique d'harmonisation des salaires pour les fonctionnaires et une nouvelle loi régissant la pension de vieillesse. Il a également exhorté les jeunes à éviter la paresse et créer l'emploi en usant de leurs talents afin de s'auto-développer.

Au terme de cette allocution, il a remercié les travailleurs de tous les secteurs de la vie nationale pour leur dévouement aux travaux de développement du pays. **(Sénat)**

## Le Premier Ministre reçoit en audience le Représentant de l'UNFPA au Burundi



**L**e Premier Ministre de la République du Burundi, Monsieur Nestor Ntahontuye, a reçu en audience, le lundi 27 avril 2026, le Représentant du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), Monsieur Judicaël Elidjé, venu lui faire ses adieux à l'issue de son mandat au Burundi.

Dans une interview accordée à la presse, le Chef du bureau chargé de la communication à la primature, Monsieur Joseph Manirakiza, a indiqué que cette visite

s'inscrivait dans le cadre de la fin de mission du diplomate. Au cours de cette audience, Monsieur Elidjé a salué la qualité de la collaboration entre le Fonds des Nations Unies pour la population et le Gouvernement du Burundi. Il a souligné que les activités menées par cette organisation s'alignent sur la vision du Burundi de devenir un « pays émergent en 2040 et développé en 2060 ».

Selon Monsieur Manirakiza, les échanges ont également porté sur le récent recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage, qualifié de réussite. À cet effet, le Représentant de l'UNFPA a recommandé l'intégration des données issues de ce recensement dans une plateforme numérique.

De son côté, Monsieur Ntahontuye a exprimé sa satisfaction quant au partenariat entre le Fonds des Nations Unies pour la Population et l'Etat du Burundi, notamment pour l'appui apporté lors de ce recensement. Il a rappelé la volonté du Gouvernement d'intégrer l'ensemble des données nationales dans un système numérique à travers une plateforme digitale. **(ABP)**

## Le Burundi évalue à mi-parcours l'harmonisation de ses lois avec la Communauté Est Africaine



**L**es 28 et 29 avril 2026, une réunion importante s'est tenue à Cibitoke en province Bujumbura sous la présidence de l'Ambassadeur Rémy Barampama, Responsable d'Action Coordination du Processus d'Intégration du Burundi au sein de la Communauté Est Africaine au Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, qui a représenté le Ministre dans ces activités.

Cette réunion qui a rassemblé les points focaux des ministères et institutions sectoriels est consacrée à

l'évaluation à mi-parcours sur le processus d'harmonisation des Textes Législatifs et Règlementaires Nationaux dans le cadre de la Communauté Est Africaine régissant le secteur du Commerce, des Finances, des Assurances, de la Pêche et de l'Aquaculture.

Pour la première journée, l'Ambassadeur Rémy BARAMPAMA a précisé que les objectifs de cette rencontre étaient d'examiner ensemble les réalisations déjà accomplies au Burundi dans le processus d'harmonisation des lois nationales avec celles des autres pays membres de la Communauté Est Africaine, en s'appuyant sur les travaux effectués lors des ateliers organisés par le Ministère les 2 juillet 2021 et du 7 au 12 septembre 2022 ; relire et analyser les textes législatifs amendés lors de ces ateliers, afin de s'assurer que toutes les dispositions identifiées comme nécessitant des modifications ont bien été revues et rédigées de manière claire et approfondie.

Les contributions et réflexions des participants à cette réunion seront prises en compte lors de la révision finale des lois par l'organe national du Burundi chargé de l'harmonisation législative.

Concernant la deuxième journée du 29 avril 2026, la réunion était réservée à la présentation des observations et à la formulation de recommandations adressées aux ministères concernés. Parmi celles-ci figurent notamment : intégrer dans les textes législatifs et réglementaires toutes les observations issues des différentes retraites organisées à Gitega, afin d'assurer leur conformité avec les dispositions du Protocole du Marché Commun de l'EAC ; associer les parties prenantes, notamment le Service National de Législation (SNL) et le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration

Régionale et de la Coopération au Développement (MAEIRCD), au processus de révision des textes législatifs et réglementaires pour les aligner sur ceux de la Communauté Est Africaine ; impliquer les points focaux EAC dans les réunions organisées dans le cadre de cette évaluation à mi-parcours, afin de garantir une cohérence entre les lois nationales et le cadre légal régional. La réunion s'est terminée dans un climat positif. Le Burundi confirme son engagement pour une intégration réussie au sein de la Communauté Est Africaine. (MAEIRCD)

### Présentation du rapport définitif d'audit de la gestion des projets PATAREB, PADCAE-B et AEFPP-B



L'Assemblée Nationale du Burundi s'est réunie en séance plénière le mercredi 29 avril 2026, à l'hémicycle de Kigobe pour suivre la présentation du rapport définitif d'audit de la gestion des projets (PATAREB) notamment le Projet d'appui à la transformation agricole dans la région naturelle de Bugesera, (PADCAE-B) le Projet d'appui au développement durable des chaînes de valeur de l'agriculture et de l'élevage au Burundi et (AEFPP-B) ainsi que le Projet de production agricole d'urgence au Burundi. Ce rapport, produit par la Cour des comptes, visait à assurer la régularité de certaines opérations financières et administratives, à évaluer la performance des projets dans la réalisation de leurs composantes, ainsi qu'à formuler des recommandations.

La Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, Madame Calinie Mbarushimana, était l'invité

tée du jour pour répondre aux questions orales avec débat et ayant suivi la présentation de ce rapport. Lors des échanges, les députés membres de la commission permanente chargée de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, du développement communal et des travaux publics ont posé plusieurs questions d'éclaircissement sur ces trois projets en cours dans la région de Bugesera.

Parmi les préoccupations soulevées figurent les retards significatifs accusés par les projets PATAREB et PADCAE-B, marqués par des prolongations répétées sans mobilisation de financements additionnels, ce qui a



conduit à réorienter une partie des ressources initialement prévues pour les investissements vers les dépenses de fonctionnement.

Madame Mbarushimana a indiqué que les deux projets ont connu une entrée en vigueur tardive notamment dans les procédures de recrutement du personnel et des conditions liées au premier décaissement. Elle a toutefois rassuré que, malgré ces difficultés, des résultats sont attendus étant donné qu'il y a changement de l'équipe de coordination. La Ministre Mbarushimana a évoqué, entre

autres, la restructuration des équipes de coordination, la redynamisation du comité de pilotage, le suivi rigoureux des activités, ainsi que la participation régulière aux séances de suivi-évaluation organisées par le bailleur afin de clôturer les projets dans les délais impartis. La Ministre a répondu que cette préoccupation est prise en compte, précisant que le montant de la contrepartie est inscrit au Plan de travail et budget annuel 2025-2026 et que le processus de décaissement est en cours. Concernant le marché relatif aux travaux d'aménagement du marais de Nyavyamo, les députés ont indiqué que, selon le rapport, les activités avaient été réorientées vers l'irrigation collinaire du bassin versant surplombant le marais, afin de valoriser le dispositif de pompage et les canaux, tout en signalant que les travaux n'avaient pas encore démarré. A ce sujet, la Mi-

nistre a précisé que les travaux ont débuté en septembre 2025. Elle a indiqué que le canal d'aménée d'eau a été réhabilité, que deux stations de pompage ont été mises en place et qu'un des quatre réservoirs est en cours de construction.

A l'issue de l'analyse du rapport, les députés ont formulé plusieurs recommandations visant à redresser la gestion de ces projets, notamment la déconcentration et la décentralisation du suivi de l'exécution des travaux. Selon eux, cette tâche devrait être confiée aux communes, tandis que le Ministère se concentrerait sur la planification, la coordination et le suivi. Ils ont également recommandé d'accélérer le remplacement des postes vacants, de respecter les délais contractuels et d'appliquer des pénalités aux entreprises défaillantes. (ABP)

## Les Représentants des partis politiques en préparation des processus électoraux apaisés



Le Forum permanent de dialogue des partis politiques agréés au Burundi (FDP) a organisé le mardi 28 avril 2026, au chef-lieu de la commune Cibitoke, en province Bujumbura, un atelier des représentants des partis politiques sur le thème « les actions à mener pour améliorer les processus électoraux au Burundi ».

Selon Monsieur Félicien Nduwuburundi, le Président du forum permanent de dialogue des partis politiques agréés au Burundi, cet atelier rentre dans le cadre des autres qui ont porté sur les thématiques en rapport avec la préparation des bonnes élections au Burundi, à travers des processus électoraux apaisés, transparents et inclusifs. Il a précisé que l'atelier vient répondre à l'appel du Chef de l'Etat lors du lancement des échéances électorales de 2027.

Ainsi, la thématique a été choisie pour permettre aux membres du forum permanent de dialogue des partis politiques agréés au Burundi de donner leurs contributions qui vont alimenter la bonne préparation des élec-

tions en général au Burundi, et de manière particulière, pour la bonne tenue de l'élection présidentielle prévue en 2027.

Monsieur Nduwuburundi a souligné que le thème de l'atelier n'a pas été un choix du hasard dans le sens que le forum est convaincu que de bons processus électoraux donnent naissance aux bonnes institutions, socle de développement auquel les Burundais aspirent tant.

Le Représentant du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique et responsable chargé des processus électoraux, Monsieur Célestin Nsavyimana a salué les bonnes relations entre le Ministère et les partis politiques membres dudit forum. Il a invité les participants à donner leurs contributions en termes d'actions concrètes à mener, pour améliorer davantage les processus électoraux au Burundi en général, et à s'impliquer dans la bonne préparation des prochaines élections présidentielles de 2027. Concernant les conflits observables entre les membres des partis politiques et les excès de zèle de certains militants, Monsieur Nsavyimana les a interpellés à performer au niveau des bureaux de vote, et voir s'ils sont suffisamment représentés.

Pour arriver à un processus transparent et inclusif, il faut que chacun se mette à la place de l'autre, accepter la compétition et les résultats sortant des urnes. Certains partis politiques accusent la Commission Electorale Indépendante de non indépendance, et ne sont pas d'accord de comment elle applique de la diversité stipulée par l'article 40 du code électoral. Il a également recommandé que tous les partis actifs dans une commune ou sur une colline soient représentés dans les bureaux de vote de ladite localité. Le Chargé des processus électoraux a

apprécié l'importance attachée au dialogue et à l'éducation électorale, pour cheminer ensemble, et conduire

les processus électoraux, pour qu'ils soient porteurs de paix et de bonheur pour le Burundi. (ABP)

### Province de Butanyerera : des épreuves-types pour familiariser les élèves de 9<sup>ème</sup> avec les conditions réelles du concours national



**D**ans le but de mieux préparer les élèves de 9<sup>ème</sup> année au concours national, la Direction Provinciale de l'Education de Butanyerera a procédé, le lundi 27 avril 2026, à la distribution des preuves d'entraînement à l'endroit des responsables de l'éducation dans les communes de la province. Ces tests couvrent l'ensemble des matières prévues au concours national pour familiariser les élèves aux conditions de passation.

Selon Madame Léocadie Mukaporona, la Directrice Provinciale de l'Education en province de Butanyerera, 12 859 élèves sont attendus pour passer le concours national sanctionnant la fin du cycle fondamental. Ils seront répartis dans 161 centres de passation d'examen. Elle a précisé que ces épreuves viennent renforcer celles déjà organisées au niveau des écoles, dans les réseaux scolaires ainsi qu'au niveau communal. L'objectif principal de ces épreuves, selon elle, est de familiariser les élèves avec les conditions réelles de

passation du concours national, car les candidats auront ainsi l'occasion de s'exercer dans les mêmes centres de passations d'examen, d'apprendre à remplir correctement leur identification et de traiter des sujets qui ne sont pas directement préparés par leurs enseignants. Concernant les préparatifs, Madame Mukaporona a rassuré que tout est prêt, notamment grâce à l'achèvement des programmes scolaires dans les établissements. Elle a également indiqué que ces épreuves permettront d'évaluer le niveau d'acquisition des connaissances et d'identifier les lacunes éventuelles du système éducatif, afin d'y apporter des solutions avant la passation du concours national.

La Directrice Provinciale appelle les Chefs d'établissements hébergeant les centres de passation, à respecter le calendrier établi. Elle a exhorté les responsables communaux à assurer un suivi rigoureux du déroulement de ces tests, à veiller au respect du temps imparti et à bien encadrer les élèves. Quant aux surveillants, Ma-

dame Mukaporona les a invités à faire preuve de responsabilité, afin que les épreuves débutent et se terminent simultanément sur toute l'étendue de la province. En cas d'irrégularités, elle a recommandé de les si-

gnaler sans délai au comité chargé de l'élaboration des épreuves, pour une correction rapide. Il est à signaler que la passation de ces épreuves a duré trois jours du 28 au 30 avril 2026. (Le Renouveau)

# Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

## Département de la Communication

[www.mae.gov.bi](http://www.mae.gov.bi)

Twitter: @MAEBurundi